



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

Le Centre Hospitalier de VICHY RECRUTE

SAGE-FEMME COORDINATRICE MATERNITE (F/H)

Pôle : Femme-Enfant

Service : Gynécologie-Obstétrique

1 Poste à 100%

CDI - Mutation - Détachement

URGENT

Référence informatique n° : GYNECO_CASF_001

Renseignements à prendre auprès de :

Madame Virginie FERRAND
F. F. Cadre Supérieur de Santé
Pôle Femme-Enfant
Pôle de Psychiatrie

✉ : virginie.ferrand@ch-vichy.fr

Poste : 2991

Madame Marion BELLET
Sage-femme coordinatrice maternité
☎ 04 70 97 13 25

✉ : marion.bellet@ch-vichy.fr

<https://www.ch-vichy.fr/>

Pièces à fournir :

Lettre de motivation + CV + copie carte d'identité

Schéma vaccinal complet obligatoire

Candidatures à :

Centre Hospitalier de Vichy

Direction des Ressources Humaines et des Relations Sociales

BP. 2757

03207 VICHY CEDEX

Mail : françoise.peronneau@ch-vichy.fr

INFORMATIONS SUR L'ETABLISSEMENT

Intitulé de l'établissement :
CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

Adresse de l'établissement :
Boulevard Denière - BP 2757
03207 VICHY CEDEX



Accès par :

Autoroutes : A71-A719- A89 (à Thiers) : Clermont-Ferrand : 50mn, St-Etienne : 1h30, Lyon 1h50 par A89
Liaisons ferroviaire : la gare de vichy à proximité immédiate est située sur la ligne principale Paris-Clermont-Ferrand. Une ligne secondaire dessert Lyon : Paris : 3h, Lyon 2h, Clermont-Ferrand : 35mn
Aéroport à Clermont-Ferrand.

PRESENTATION GENERALE DE L'ETABLISSEMENT

Situé à proximité du centre-ville, le Centre Hospitalier de Vichy (CHV) dessert une population d'environ 140 000 habitants. Avec une capacité de 830 lits et places, plus de 30 000 passages au Service d'Urgences, et 1 100 naissances par an, il est le 1^{er} établissement MCO non universitaire de l'ex-région Auvergne. L'établissement vient d'être certifié « haute qualité des soins » par l'HAS.

Le CHV est membre du GHT Territoires d'Auvergne, dont le CHU de Clermont-Ferrand est l'établissement support, et qui regroupe l'ensemble des 15 établissements publics de santé des départements de l'Allier et du Puy de Dôme.

Toutes les informations utiles et complémentaires sont accessibles sur le site Internet de l'Etablissement (www.ch-vichy.fr).

Chiffres clés :

830 lits et places (Médecine, Chirurgie, Obstétrique, Psychiatrie, HAD, SSR, USLD et EHPAD)
1800 ETP non médicaux
163 ETP séniors – 50 internes

AUTRES INFORMATIONS

Environnement :

➤ Crèche hospitalière (0-3ans) + Halte-Garderie (3-6ans)

➤ Les « petits plus » de la ville de Vichy :

Sportive, gourmande, nature et tendance, c'est une ville qui a énormément à offrir.

Vichy fait partie des villes les plus sportives de France (nombreux championnats, Iron man, centre de préparation olympique 2024 dans 39 disciplines sportives). Vichy possède, entre autres, un hippodrome, deux parcours de golf, un parc omnisports (27 disciplines pratiquées !) et un immense plan d'eau dont les rives ont été récemment aménagées.

Avec pas moins de 11 établissements classés au guide Michelin, Vichy est une ville gastronomique. Culture, histoire et architecture, découvrez l'exceptionnel patrimoine vichyssois. Outre son inscription dans la liste des « grandes villes d'eaux d'Europe » de l'UNESCO en 2014, Vichy possède une cinquantaine d'édifices classés « monuments historiques » dont un opéra majestueux, à la programmation riche.

Ses parcs Napoléoniens, ses voies vertes praticables à Vélo, ses établissements thermaux et divers SPA vous assureront des moments de détente agréables.

Plus d'infos sur : www.vichy-destinations.fr

➤ Projet de reconstruction :

L'établissement porte un projet de reconstruction du bâtiment principal (BMC), à ouverture prévisionnelle en 2030.



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

FICHE DE POSTE

***Sage-femme coordinatrice
Maternité***



Année 2022

CENTRE HOSPITALIER JACQUES LACARIN
Service Formation - GPMC

FICHE DE POSTE

Référence informatique n° : GYNECO_CASF_001

Intitulé : **Sage-femme coordinatrice en Gynécologie-obstétrique**

Métier : **sage-femme coordinatrice**

Affectation :

Pôle : **Femme-Enfant**

Service : **Gynécologie-obstétrique**

Diplôme ou niveau requis

Diplôme de sage-femme

Sage-femme des hôpitaux de grade 2 ou ayant au minimum huit années d'expériences professionnelles

La sage-femme doit être inscrite à l'Ordre des sages-femmes

Positionnement dans l'organigramme

Autorités hiérarchiques

- Médecin Chef de pôle
- Directeur des affaires médicales
- La Cadre supérieur de santé participe à l'entretien annuel

Liaisons fonctionnelles

- Les médecins chef de service et chef de pôle
- Les gynécologues-obstétriciens
- les anesthésistes, les pédiatres
- L'équipe paramédicale de la maternité
- Les IADE et IBODE intervenant en secteur de naissance
- Les assistantes sociales pour les problèmes sociaux et la relation avec les professionnels de la protection maternelle et infantile.
- Les psychologues et pédopsychiatres.
- L'ensemble des unités de soins et plus particulièrement les services de pédiatrie, bloc opératoire, urgences, chirurgie, diabétologie, néphrologie
- La pharmacie, le service biomédical, la stérilisation, la radiologie, le laboratoire, le service informatique
- L'équipe opérationnelle d'hygiène
- L'ASE, le Conseil général, la PMI
- L'ARS
- Les sages-femmes libérales et gynécologues libéraux du bassin de Vichy.
- les équipes des maternités faisant partie du Réseau de Santé Périnatale d'Auvergne (RSPA)

Présentation de l'unité

Maternité de niveau II A appartenant au Réseau de Santé Périnatale d'Auvergne

Nombre d'accouchements : 1050

Il regroupe 3 unités :

- Consultations gynécologiques et obstétricales – préparation à la naissance- Planning familial
- Bloc obstétrical (3 salles d'accouchements, 2 salles de pré-travail, 1 salle nature, 2 salles d'admission et un bloc opératoire et SSPI)
- Service hospitalisation grossesse et suites de naissances mère-enfant (18 lits)

Mission du service

Assurer la prise en charge obstétricales : consultations, préparation à la naissance, hospitalisations, naissances, suite de couches.

Assurer la prise en charge gynécologique (chirurgicale et médicale) : urgences gynécologiques, IVG, et planning familial

Les patientes sont accueillies 24h/24 pour les urgences gynécologiques et obstétricales

Localisation

Sur le site du Centre hospitalier de Vichy, bâtiment Pôle femme-enfant

Constitution de l'équipe

1 médecin chef de Pôle
1 médecin chef de service
1 Cadre administratif du PFE
1 Cadre supérieur du PFE polyvalente
1 sage-femme coordinatrice
1 psychologue

8 Médecins gynécologues
Sages-femmes : 22.8 ETP + EDR = 1 ETP
AS-AP : 20 ETP + EDR AS-AP = 5 ETP
ASHQ = 5 ETP mutualisés avec la chirurgie

Secrétaires = 5.6 ETP
1 assistante sociale (mutualisée avec pédiatrie)

Conditions d'exercices et particularités du poste

Horaires de travail : Poste fixe de jour au forfait cadre
Participation régulière à la permanence d'encadrement du PFE
Bureau dédié au sein de la maternité

Tenue vestimentaire : réglementaire et adaptée à l'activité

Travail en équipe pluridisciplinaire et collaboration avec l'ensemble des professionnels médicaux, paramédicaux et médico-sociaux concernés par la périnatalité.

Travail avec partenaires extérieurs : Réseau RSPA, PMI, Conseil général, professionnels de santé libéraux, instituts de formation, autres maternités.

Technologies utilisées

Bureautique

Logiciel des dossiers informatisés ICOS, ORBIS, EASILY

Logiciels divers (HEXTANT, demande d'intervention, assistance informatique)

Appareils médicaux : centrale de surveillance, monitoring et échographe, divers appareils automatisés pour les perfusions, pompes antidouleur.

Missions principales

○ Organiser les soins et la prise en charge des patientes

- Participer à l'élaboration du projet de service, en particulier dans le champ obstétrical, ainsi qu'au projet de pôle et des contrats de pôle
- Gérer les plannings en termes de qualité et de quantité et réajuster en fonction de la situation
- Organiser le flux des patientes ; Réguler et organiser les interfaces pour l'amélioration du parcours des patientes
- Définir et répartir les tâches
- Evaluer la charge de travail et répartir les moyens et les ressources en conséquence
- Contrôler la réalisation et la qualité du travail et proposer des solutions d'amélioration
- Recueillir des informations nécessaires à la prise en charge de la patiente et de son nouveau-né
- Déployer la politique de périnatalité
- participer aux réunions de concertation pluridisciplinaires (staffs hebdomadaires de gynéco-obst, staffs mensuels de périnatalité)

○ Encadrer et animer l'équipe

- Fédérer son équipe autour de la politique institutionnelle et du projet de pôle
- Participer à la GRH des sages-femmes en collaboration étroite et régulière avec la CSS et la DRH (délégation de gestion)
- Décliner la politique GPMC au niveau de son service :
 - ✓ Participer au recrutement des agents de son équipe/ Conduire les entretiens annuels d'évaluation
 - ✓ Evaluer les pratiques professionnelles et assurer le suivi individuel des compétences
 - ✓ Assurer un accompagnement individuel et le développement des compétences des agents
- Veiller à la qualité de l'ambiance de travail
- Recenser les besoins de formation de l'équipe, élaborer le plan de formation des SF et participer à l'élaboration du plan de formation paramédical du pôle
- Constituer et animer des groupes de travail en regard des projets, les suivre et les évaluer
- Organiser et superviser les stagiaires
- Participer à la formation et à l'évaluation du stagiaire

○ **Gérer l'activité du service**

- Evaluer les besoins du service et participer aux arbitrages
- Assurer une gestion efficace des stocks
- Contribuer à la réalisation des objectifs du contrat de pôle
- Mettre en place les indicateurs adaptés
- Proposer et mettre en œuvre des actions d'amélioration
- Veiller au bon fonctionnement des équipements du service et à l'adéquation des locaux
- Suivre la saisie et le codage des actes des sages-femmes (exhaustivité de la cotation)
- Recenser les besoins d'équipement et participer à l'élaboration des plans d'équipement
- Veiller au bon fonctionnement des équipements
- Analyser et faire vivre les tableaux de bords

○ **Assurer des activités de communication**

- Assurer la communication entre les services, les unités et l'environnement
- Relayer l'information nécessaire au bon fonctionnement du service
- Réguler la relation avec la patiente et les familles
- Etre référent pour les acteurs extrahospitaliers (réseaux, libéraux, PMI...)
- Participer à l'information des patientes dans les situations spécifiques (IMG, deuil périnatal, transfert du nouveau-né...)
- Favoriser l'engagement de l'équipe à évoluer en lien avec les demandes des usagers

○ **Gestion de la qualité et des risques**

- Elaborer des procédures et des protocoles liés à l'obstétrique et à la périnatalité
- Participer à la politique de gestion des risques
- Elaborer les protocoles médicaux liés à l'obstétrique et à la périnatalité
- Veiller à l'application de la politique institutionnelle de déclaration des événements indésirables
- Contribuer à la mise en œuvre d'une démarche qualité (EPP...)
- Adopter des mesures préventives et correctrices en lien avec la cellule qualité
- Evaluer la satisfaction des patients

○ **Formation et périnatalité**

- Actualiser ses connaissances et ses compétences conformément au Code de déontologie des sages-femmes
- Se tenir informée des évolutions législatives, réglementaires et scientifiques dans le domaine de la maïeutique
- Dispenser des enseignements
- Participer au staff médical, aux revues de morbi-mortalité fœtales et maternelles
- Favoriser la formation éthique de l'équipe
- Contribuer à développer les dispositifs de prise en charge globale du couple mère-enfant
- Favoriser l'engagement de l'équipe à évoluer en lien avec les demandes des usagers.
- Participer à la formation et l'évaluation des stagiaires

Missions spécifiques ou ponctuelles

- Assurer une veille professionnelle
- Etre référent cadre du service en remplacement temporaire d'un autre cadre du pôle femme enfant

Activités complémentaires et/ou transversales

- Participation à des groupes de travail transversaux
- Etre référent
- Participation pédagogique (dans les instituts ou écoles)
- Participation active au fonctionnement du RSPA (conseil scientifique, coordination...)